

## Alerte médiatique

### Les fabricants de contrefaçons des EPI de DuPont écopent d'une peine d'emprisonnement



**Au Luxembourg, le 23 novembre 2020** – Cette semaine, DuPont a remporté une importante victoire dans la lutte contre les contrefaçons circulant sur le marché. Un groupe criminel responsable de la fabrication et de la vente d'équipements de protection individuelle contrefaits au Maroc vient d'être condamné à une peine de cinq ans d'emprisonnement.

La fraude a été révélée lorsque le personnel d'une clinique de soins cosmétiques de Casablanca a fait part de ses inquiétudes quant à la qualité des vêtements de protection reçus. Lors de l'inspection des produits saisis à la clinique, la police a fait état de masques respiratoires portant le logo DuPont Oval et les marques de commerce DuPont™ Tyvek®. Cette découverte a permis aux enquêteurs de tirer la sonnette d'alarme. DuPont avait préalablement contacté les forces de police pour leur apprendre à reconnaître les authentiques produits Tyvek®. Grâce à cet éclairage, les enquêteurs ont pu confirmer que les masques respiratoires confisqués n'étaient pas fabriqués dans ce matériau exclusif.

Une fois le délit de contrefaçon avéré, la police a retrouvé la trace des cinq hommes accusés de fabriquer ces produits. L'enquête a permis de mettre en évidence que le groupe produisait des vêtements de protection contrefaits localement, à l'aide d'outils et d'équipements sophistiqués, avant de les distribuer dans tout le pays.

Ces hommes ont été mis en examen pour vente de produits contrefaits mettant potentiellement en danger la santé et la sécurité des équipes médicales. Durant le procès, l'accusation a insisté sur le fait que la contrefaçon d'EPI constituait une infraction particulièrement grave dans un contexte international où la priorité est d'enrayer l'épidémie de Covid-19 malgré une pénurie mondiale d'EPI.



Pour prendre position contre la contrefaçon et pointer du doigt ce problème, DuPont s'est alliée aux procureurs locaux afin de demander réparation pour les dommages liés à l'utilisation non autorisée de sa marque de commerce. Le juge a rendu le verdict en faveur de DuPont, accordant à l'entreprise 100 000 dirhams marocains (soit environ 9 200 euros) de dédommagement. Les vêtements contrefaits ont depuis été détruits.

« La circulation de faux EPI constitue un risque grave pour la santé et il en va de notre responsabilité collective de tout faire pour endiguer ce problème », a déclaré David Domnisch, directeur commercial mondial, DuPont Personal Protection. « Ce n'est qu'en collaborant activement avec les autorités afin de les aider à identifier les EPI contrefaits, qu'en étudiant les signalements de produits suspects et en menant l'enquête, et qu'en poursuivant les contrevenants selon toute la rigueur de la loi que nous parviendrons à éliminer ces produits dangereux du marché. DuPont Personal Protection s'engage à garantir que les EPI portant ses marques répondent aux plus hautes normes de qualité et de protection que ses clients sont en droit d'attendre et de croire en toute confiance. »

Pour en savoir plus sur les méthodes d'identification des vrais produits DuPont, veuillez consulter [dpp.dupont.com](http://dpp.dupont.com)

Connectez-vous avec DuPont Personal Protection sur [LinkedIn](#).

### **À propos de DuPont Personal Protection**

Des intervenants de premier secours aux travailleurs industriels, DuPont fournit une vaste gamme de solutions de protection individuelle, y compris certaines des marques les plus fiables et innovantes de l'industrie, telles que Kevlar<sup>®</sup>, Nomex<sup>®</sup>, Tyvek<sup>®</sup>, et Tychem<sup>®</sup> afin de répondre à vos besoins en matière de sécurité. Pour plus d'informations, veuillez consulter [dpp.dupont.com](http://dpp.dupont.com)

### **À propos de DuPont Safety & Construction**

DuPont Safety & Construction est un leader mondial dans la fourniture de solutions innovantes pour répondre aux besoins essentiels de la vie dans les domaines de l'eau, du logement et de la sécurité. Sa mission est d'aider ses clients à prospérer en leur livrant des capacités uniques, une envergure mondiale et des marques emblématiques telles que Corian<sup>®</sup>, Kevlar<sup>®</sup>, Nomex<sup>®</sup>, Tyvek<sup>®</sup>, GreatStuff<sup>™</sup>, Styrofoam<sup>™</sup> et Filmtec<sup>®</sup>.

### **À propos de DuPont**

DuPont (NYSE: DD) est un leader mondial dans le domaine des matériaux, des ingrédients et des solutions technologiques contribuant à faire évoluer les industries et à simplifier la vie quotidienne. Nos employés exploitent de nombreux domaines scientifiques pour permettre à nos clients de concrétiser leurs meilleures idées et de proposer des innovations capitales sur les marchés clés, notamment sur les segments de l'électronique, du transport, de la construction, de la gestion de l'eau, de la santé et du bien-être, de l'alimentation et de la sécurité au travail. Pour plus d'informations, veuillez consulter [www.dupont.com](http://www.dupont.com)



# # #

DuPont™, le logo oval DuPont, et tous les produits, sauf indication contraire, indiqués par ™, ™ ou ® sont des marques commerciales, de service ou des marques déposées de DuPont de Nemours, Inc. ou de ses sociétés affiliées.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

**DuPont Personal Protection**

Ariane Biberian

Communications marketing EMEA

E-mail : [ariane.biberian@dupont.com](mailto:ariane.biberian@dupont.com)

Tél. : +352 3666 5479

**Publitek**

Ghazaleh Masoudi

E-mail : [ghazaleh.masoudi@publitek.com](mailto:ghazaleh.masoudi@publitek.com)

Tél. : +44 1582 390980

**Nov 2020**

**Réf. : DUPM013**